Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 118 (2015)

Artikel: Droit de réponse Autor: Druart, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-654522

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Droit de réponse

Philippe Druart

Nos travaux ayant été durement critiqués par Juillerat & Juillerat (2015) dans leur article «Contribution à la connaissance de la flore de Chasseral», paru dans les Actes 2014, nous avons demandé à la Société jurassienne d'Émulation et aux Actes un droit de réponse. Afin que le lecteur des Actes puisse juger sur pièce et déterminer qui «détourne certains des propos» d'autrui, qui «affirme» à tort et quel article est «truffé d'erreurs et d'imprécisions», nous reproduisons in extenso la notule incriminée p. 87 et référencée: Druart (30) = Druart Philippe éd., 2012. «Notes de floristique neuchâteloise X», Bulletin de la Société neuchâteloise de Sciences naturelles 132 [et non pas 32 comme l'écrivent Juillerat & Juillerat]: p. 19-45.

« Carex ferruginea Scop. [2493] [NT] Localité voisine BE (Nat.?) 152 Cormoret: Petit Chasseral N, ruz au S-W de la métairie de Morat, 1470 m, > 10 pieds (PhD et M.Dr.! 2005), pp. en mélange avec C. sempervirens. Observé à Chasseral au N-W de l'arête sommitale, à 1590 m, par Ph. Juillerat et al. en 2003 (comm. pers.) (PhD! 2004-2008). Peut-être seulement naturalisé. En effet cette espèce n'est pas signalée par Ch. Krähenbühl (1970). Krähenbühl habitait Saint-Imier, au pied de Chasseral, qu'il connaissait extrêmement bien et prospectait régulièrement (Krähenbühl, 1967). Il est peu probable qu'il n'ait jamais observé cette station de l'arête sommitale, qui s'étend actuellement sur plusieurs dizaines de m. Nous en déduisons qu'elle ne s'y trouvait pas à son époque. De nombreuses plantes étrangères à ce massif, voire au Jura, sont régulièrement introduites à Chasseral. Certaines, possédant une écologie très spécifique, exactement dans leur milieu de prédilection. Cela signifie que certains «introducteurs» possèdent une excellente connaissance de l'écologie et des groupements végétaux. Ainsi Agrostis rupestris, Leontodon helveticus et Loiseleuria procumbens (comm. pers Ph. Juillerat et obsv. PhD, 2003-2006) introduits dans la réserve Desvoignes dans un milieu ressemblant fortement au Loiseleurio-Vaccinion sur un sol acide de type podzol (comm. pers. Jean-Louis Richard), mais qui, malgré cela, n'ont pas résisté aux sécheresses récurrentes de cette dernière décennie. Carex ferruginea se porte bien sur l'arête de Chasseral, du moins là où la pression de pâture est faible. Il est possible que son introduction ait été effectuée en réaction à l'article de Ch. Terrier & Cl. Béguin (1968), sur la distribution de C. ferruginea dans le Jura. En effet, dans leur article ces auteurs expliquent pourquoi C. ferruginea a peu de chance de se rencontrer au N-E des Monts Jura, c.-à-d. au-delà de la Dôle. Nous retrouvons donc encore une introduction qui aurait été réalisée après les années 60 [sic].»

Ainsi, contrairement à ce que martèlent à 2 reprises Juillerat & Juillerat (2015), nous n'affirmons pas [que *C. ferruginea* était absent ou a été introduit], mais au contraire, au moins à 4 reprises nous suggérons [qu'il a peutêtre été introduit/naturalisé].

- p. 97 Ranunculus carinthiacus Hoppe. Juillerat & Juillerat (2015) ne citent aucun observateur et ne mentionnent aucune date, laissant donc le lecteur croire qu'ils en sont les découvreurs. Pourtant cette espèce était citée à Chasseral par plusieurs botanistes (F. Gillet en 2001, Ph. Druart en 2002 [in Notes de floristique neuchâteloise V, 2003], J.-L. Richard en 2003). De plus, Philippe et Laurent Juillerat citaient Ranunculus montanus Willd. (= s.str.) à Chasseral au moins jusqu'en 2009 (comm. pers.), ce qui contredit leur article p. 96-97 «... tous les individus du groupe Ranunculus montanus aggr. que nous avons contrôlés jusqu'ici se sont révélés être Ranunculus carinthiacus Hoppe...».
- p. 100 «Calamagrostis canescens (F. H. Wigg.) Roth: découverte par Cuche (16) dans le marais de la Combe Biosse, la Calamagrostide blanchâtre n'en a pas disparu, contrairement aux allégations de Druart (44).» La référence Druart 44 correspond à Druart Ph. 2010, Annexe II, Liste des plantes patrimoniales menacées, in Druart Ph. & al. 2010, Flores neuchâteloises au cœur de l'arc jurassien, où nous écrivions p. 431 «... semble disparue à la combe Biosse victime de l'intensification agricole...». Nous avons publié également dans les Notes de floristique neuchâteloise XI, 2014, la notule suivante p. 12: [2774] [EN] 152 Villiers: talweg combe Biosse, marais, 1340 m, > 5 pieds (PhD! 2008), non retrouvé depuis.
- –p. 101 «*Carex brachystachys* Schrank. Découvert par Morthier et Godet dans les rochers de la Combe Biosse (4), *Carex brachystachys* peut facilement passer inaperçu. Ceci explique peut-être pourquoi seule une observation récente vers la Steiner a été signalée (17)» [(17) = Bueche M. & Gobat J.-M. 1986. Première découverte de *Saxifraga aizoides* L. dans le Jura suisse.] Mais l'affirmation de Juillerat & Juillerat (2015) est fausse: voir ma notule correspondante, parue pourtant dans le même article de 2012 qu'ils citent en référence Druart (30).

Carex brachystachys Schrank [2495] [NT] 133 Villiers: Combe Biosse amont, falaise en ubac, déjà signalé par Morthier (Godet, 1869), 1200 m, 1 touffe (PhD et M.Dr.! 2003-2005). 152* Villiers: crête de Chasseral W, falaise, 1540 m, 4 touffes diss. (PhD! 2003-2008). Localités voisines BE 152* Cormoret: Chasseral, 1540 m, 2 touffes (PhD! 2002-2008). 153 Villeret: haut de la Combe Grède, gorge, 1220 m, 1 belle touffe; vire au N du pré aux Auges, 1260 m, 1 touffe (PhD! 2004; PhD et A.P.! 2005).

Etc., etc.